



## Célébration de la fête nationale le 20 juillet 2019

Nous voilà, une nouvelle fois, rassemblés au pied du Monument aux Morts pour célébrer la fête nationale. Je vous remercie d'avoir répondu à cette invitation. Cette cérémonie nous donne l'occasion, non seulement d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont contribué à la grandeur et au rayonnement de la France, mais aussi de leur rendre hommage, et encore à nous rappeler le sens qu'ont voulu donner ces Grands Hommes en inscrivant aux frontons de nos Mairies :

**« Liberté, Égalité, Fraternité ».**

Cela fait 230 ans que la Bastille est tombée et nous célébrons cet événement, qui est devenu notre fête nationale une centaine d'années plus tard, en 1880.

Tout, dans notre pays, découle des acquis de cette période :

- L'assemblée nationale
- Les droits de l'homme
- La constitution
- La séparation des pouvoirs...

Toutes ces avancées, jamais remises en cause depuis lors, c'est à ceux de 1789 que nous les devons... Nous ne devons pas l'oublier et nous ne devons jamais les remettre en cause.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse, la liberté d'association, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, la séparation des Églises et de l'État, la liberté syndicale, le suffrage universel... tous ces principes découlent de l'acte révolutionnaire fondateur que représente symboliquement la prise de la Bastille. Ils donnent corps au pacte républicain.

La Liberté, premier principe établi dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, recouvre de nombreux domaines : liberté individuelle, liberté politique, liberté de la presse, liberté d'association et syndicale, liberté de culte. Apprécions notre liberté d'expression et d'opinion qui n'existe toujours pas dans de nombreux pays.

La recherche d'une plus grande Égalité a été le rêve de tous les êtres épris de Justice, une égalité qui n'est pas synonyme d'uniformité, mais qui signifie la possibilité pour chacun de s'affirmer avec les mêmes chances que l'autre.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

La Fraternité, est une obligation morale. L'esprit de fraternité sous sa forme moderne c'est la solidarité qui anime les associations, les bénévoles, l'élan de partage et d'implication d'un groupe de personnes unies dans un intérêt commun.

Fêter la fête nationale, c'est avant tout se remémorer les fondements et les valeurs de notre République. Je dis fêter, car en dehors des cérémonies officielles, c'est aussi l'occasion de moments de convivialité collective, de manifestations festives, comme le feu d'artifice qui sera tiré ce soir sur la Vègre, ou encore les animations organisées aujourd'hui à l'attention de tous les asniérois.

Nous avons tous, élus comme citoyens, un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain, et promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Ne tombons pas dans l'inquiétude et le pessimisme, mais sachons nous mobiliser pour défendre notre fière et belle France. Dans une société confrontée à de nouveaux enjeux sécuritaires, à des défis sociaux, économiques et financiers complexes, il est essentiel que chacun d'entre nous s'implique dans la vie de la communauté. Plus que jamais, dans un pays en proie aux doutes et à la tentation de l'individualisme, nous avons besoin de réunir nos forces et nos talents.

C'est aussi pour cette raison que nous devons être particulièrement attentifs à mobiliser les jeunes le plus tôt possible dans la vie publique : l'éducation à la citoyenneté n'attend pas.

N'oublions pas que l'Etat de droit est aussi un Etat de devoir. Devoir d'exemplarité et devoir de mémoire.

En ce jour de fête nationale, ayons aussi une pensée pour nos militaires. Rappelons-nous que beaucoup de nos soldats sont tombés pour préserver l'intégrité et l'identité de notre République. D'autres continuent à se battre pour cela, sous nos couleurs. Nous leur témoignons ici de notre reconnaissance.

Pour terminer ce propos, revenons à la fête. Comme chaque année, vos élus, avec les bénévoles du comité des fêtes, ont préparé un programme festif pour cet après-midi et ce soir. Je vous invite à y participer

Que cette fête nationale, qui associe toute la population dans la convivialité d'une célébration de notre république, nous permette de nous retrouver de longues années autour des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité.

**Vive la République**

**Vive la France**

Jean-Pierre BOURRELY

Maire d'Asnières sur Vègre

Le 20 juillet 2019